



CRITÈRES D'ÉVALUATION DU DEFI TECHNO

Ecole ou collège :

Noms des élèves :

Véhicule qui se déplace : sur l'eau sur terre dans l'air

	<i>Cahier des charges</i>	<i>Validé</i>	<i>Non Validé</i>
	Au moins 80% de la masse de l'objet doit être réalisée avec des matériaux récupérés.		
	L'objet technique doit se déplacer exclusivement à l'aide d'énergie renouvelable.		
	Vitesse de départ nulle (à l'arrêt / sans lancer).		
Autonomie	<u>Eau</u> : Déplacement minimum sur 1 mètre ou 15 secondes.		
	<u>Air</u> : Déplacement minimum sur 10 mètres ou 15 secondes.		
	<u>Terre</u> : Déplacement minimum sur 5 mètres ou 15 secondes.		
Dénivelé autorisé	<u>Eau et terre</u> : 0 (point d'arrivée au même niveau que le point de départ)		
	<u>Air</u> : maximum 1,5 mètre (hauteur d'un élève)		
Respecter la fonction technique liée au choix	<u>Eau</u> : flotter		
	<u>Air</u> : voler		
	<u>Terre</u> : rouler		
	Présenter oralement le projet et la démarche		